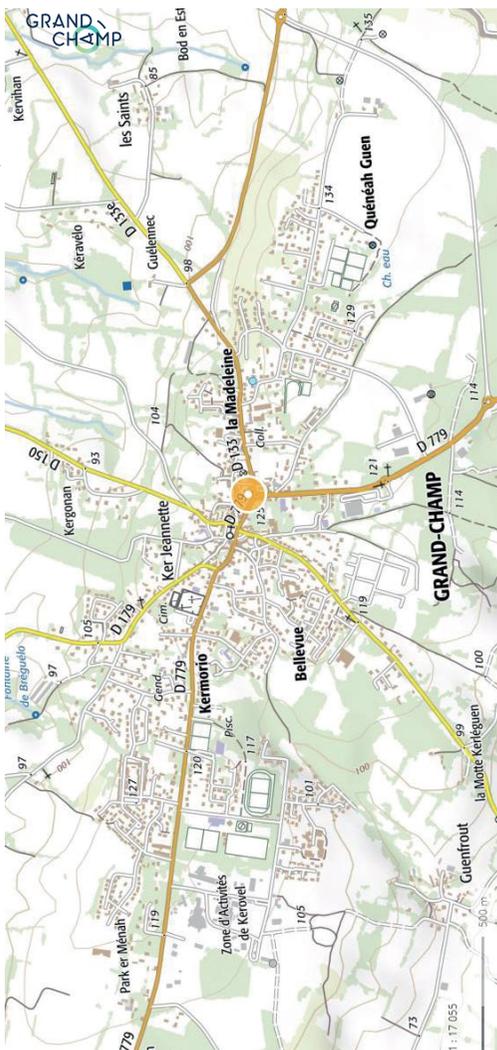


## FEU de FORÊT

Dans la situation de témoin d'un départ de feu : appeler les sapeurs pompiers au 18 (ou 112). Si le feu menace la maison : fermer les volets et les fenêtres, couper la ventilation, obturer les bouches d'aération, rentrer les bouteilles de gaz éventuelles.



## TEMPÊTE

Prendre connaissance des avis de tempêtes sur [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com), sur radio locale 101,3, en Mairie. Se mettre à l'abri, car il y a un risque de chutes de branches... Éviter les déplacements, et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.



GRAND-CHAMP Commune de Grand-Champ Morbihan 56390



## TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE

Éviter un sur-accident : s'éloigner de la zone de l'accident. Alerter les secours (18 ou 112) en précisant : le lieu, le véhicule, son code danger et son code matière, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite...). Se mettre à l'abri. Se laver en cas d'irritation. Respecter les consignes.



## SÉISME

Dans un bâtiment : s'abriter près d'un mur, ou sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres.  
Dans la rue : ne pas rester sous des fils électriques, ponts, ...  
En voiture : s'arrêter loin des ponts, bâtiments... couper le moteur, ne pas descendre.



## RISQUE INDUSTRIEL

Le confinement est la protection immédiate à réaliser. Boucher toutes les entrées d'air, portes, fenêtres, arrêter la ventilation. Ne pas fumer, ni faire de flamme ou d'étincelle, ne pas téléphoner, suivre les consignes à la radio. Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte (son continu) pour sortir.

## ÊTRE INFORMÉ :

[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)  
[www.morbihan.fr/circulation](http://www.morbihan.fr/circulation)  
facebook@prefet56  
twitter@prefet56  
facebook@ggd56  
[www.prim.net](http://www.prim.net)



[www.grandchamp.fr](http://www.grandchamp.fr)  
facebook : Commune de Grand-Champ



[www.gouvernement.fr/appli-alerte-saip](http://www.gouvernement.fr/appli-alerte-saip)



Consultez le Plan Communal de Sauvegarde de Grand-Champ en Mairie pour toute information sur l'organisation suivant les aléas potentiels.

\*Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs de Grand-Champ

Document à conserver

# 5 RISQUES MAJEURS\*



Feux de forêt



Tempête



Transport de matières dangereuses



Séisme



Risque industriel

## ÊTRE INFORMÉ DES BONS RÉFLEXES

\*Risques majeurs identifiés. Consultez le dossier Plan Communal de Sauvegarde à la Mairie pour les informations sur les autres aléas.

\*DICRIM condensé

[www.grandchamp.fr](http://www.grandchamp.fr)



## ÊTRE INFORMÉ DES BONS RÉFLEXES

Écouter les consignes à la radio 101.3

Libérer les réseaux pour les secours

Les enfants sont pris en charge à l'école

Limiter les déplacements pour ne pas gêner les secours

## ÊTRE PRÊT POUR UNE ÉVACUATION

- Équipement souhaitable :**
- Récepteur radio à piles avec recharges
  - Lampe torche ou frontale avec recharges
  - Couvertures, dont une de survie
  - Vêtements chauds et de pluie, chaussures, bottes
  - Nourriture et eau (fruits secs, biscuits...)
  - Médicaments : traitements en cours, trousse de 1<sup>er</sup> secours
  - Documents personnels (identité, cartes de santé, argent...)
  - Couteau, ficelle, papier, stylos
  - ...



**INONDATION**  
S'informer de la montée des eaux ([vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr), radio, mairie...). N'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre. Fermer portes, fenêtres et aérations. Couper le gaz et l'électricité. Prévoir l'évacuation.



**MOUVEMENT DE TERRAIN**  
Retrait gonflement d'argile. Évacuer les lieux si nécessaire. Après le mouvement de terrain important, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. Informer les autorités et contacter l'assurance.



**INCENDIE IMPORTANT**  
Alerter les pompiers : 18 ou 112 depuis un portable. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.



**TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES**  
Face à un accident, alerter immédiatement les secours en composant le 18 ou le 112. Lors de l'appel, garder son calme et exposer clairement la situation : nombre de victimes apparentes, lieu précis de l'accident.



**RUPTURE DE LIGNE ÉLECTRIQUE**  
En cas de rupture, ne jamais toucher une ligne électrique. Alerter les services de secours qui protégeront la zone et activeront le dépannage ENEDIS.



**FUITE SUR LE RÉSEAU GAZ**  
En cas de fuite sur le réseau urbain extérieur, fermer les portes et les fenêtres. Ne pas provoquer de flamme ou d'étincelle, ne pas utiliser d'appareils électriques ou électroniques.



**COUPURE DU RÉSEAU D'EAU**  
Respecter les consignes. Se tenir informé (101.3 FM). S'assurer que les personnes sensibles dans les entourages soient approvisionnées en eau potable en bouteille.



**POLLUTION DU RÉSEAU D'EAU**  
Respecter les consignes. Écouter la radio (101.3 FM). S'assurer que les personnes sensibles dans les entourages soient approvisionnées en eau potable en bouteille.



**NEIGE ET VERGLAS**  
Routes impraticables et trottoirs glissants. Éviter les déplacements sauf nécessité en prévenant vos proches. Se munir d'équipements spéciaux. Se renseigner sur [www.morbihan.fr/les-services/déplacements/conditions-de-circulation](http://www.morbihan.fr/les-services/déplacements/conditions-de-circulation).



**GRANDS FROIDS**  
Éviter les expositions longues au froid, au vent, aux courants d'air. Adopter un habillement adéquat. Vérifier la qualité de l'air dans les espaces habités afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Demeurer actif et rester attentif aux autres.



**CANICULE**  
Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour. Boire de l'eau fréquemment et abondamment même sans soif. Prendre des nouvelles de vos voisins et proches, surtout s'ils vivent seuls et s'ils sont âgés.



**RISQUE SANITAIRE**  
Éviter les contacts avec les malades. Porter un masque pour protéger votre entourage ou vous garantir de ceux qui peuvent être atteints. Se laver souvent les mains avec du savon. Suivre les consignes de la mairie pour tout type de risque sanitaire.



**ÉPIZOOTIE**  
S'il y a contact avec les animaux malades, se laver les mains. Écouter les consignes des pouvoirs publics. Respecter les règles de circulation des personnes et des animaux dans les zones touchées. Voir : [gouvernement.fr/risques/epizootie](http://gouvernement.fr/risques/epizootie).



**ATTEINTE À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
Quitter les lieux, aider à s'échapper, se mettre à l'abri, ne pas s'exposer. Alerter le 17 ou le 112, suivre les instructions des services de sécurité, ne pas s'allonger en cas de gaz toxiques.



**ACCIDENT AÉRIEN**  
Identifier le sinistre, alerter les secours, ne pas s'exposer, alerter les personnes autour de la zone du danger, suivre les instructions des services de sécurité.